Critères de sélection outdoor 2008

CE Vittel (FRA) du 12 au 19 mai 2008

Critères accepté par l'Exécutif National le 1er juin 2007.

Rappel :

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'UC / CE de la FRBTA entérine la sélection. En LFBTA, l'archer doit avant tout être membre de l'équipe « élite» pour pouvoir prétendre à toute sélection internationale

Pour pouvoir être proposé à la sélection, dans chaque catégorie d'arc, il faut impérativement répondre aux deux **critères** suivants **:**

1/ - Soit terminer premier du circuit BAOC de la saison 2007

- Soit terminer premier ou second* du classement de sélection, sur les compétitions OR 70m dissociées des grands prix internationaux !

On utilise la méthode de classement du BAOC.

On sélectionne les compétitions suivantes : 01/07 LIE 12/08 CAS 19/08 GAU
02/09 Championnat de Belgique

Un ranking est établi sur les 3 meilleurs résultats obtenus !

*** Si durant l'année 2007 un archer obtient un résultat probant sur la scène internationale, il prend de droit cette seconde place !**

Terminer dans les 16 premiers — Des championnats du Monde.
D'une épreuve de la coupe du Monde.

2/ Réaliser au moins à deux reprises durant l'année 2007 les points de sélection suivants * :

Recurve Homme	**FITA**	1290		**70 M**	650
Compound Homme	**FITA**	1355		**70 M**	680
Recurve Dame	**FITA**	1285		**70 M**	620
Compound Dame	**FITA**	1340		**70 M**	660

*** Dans le souci du respect de la progression individuelle, évaluée sur base de scores ou de moyennes, et de la préparation de l'avenir, une délibération de l'UC / CE reste possible pour tous les archers qui réalisent une performance de 1% ou 2% inférieure aux critères demandés !**

Remarques :

Le vainqueur des championnat de Belgique 2007 est nommé réserviste de l'équipe pour autant qu'il ait également réalisé les critères de points.

Si le 1er du Baoc est également 1er ou 2ème du classement de sélection, la troisième personne de ce classement de sélection peut être candidate.

En LFBTA, tout archer candidat à ces championnats d'Europe doit avant tout répondre aux critères d'adhésion à l'équipe « élite senior » de la LFBTA. De ce fait, il accepte également de prendre part au programme de préparation annuel établi dès septembre 2007 pour l'ensemble de l'équipe « élite »…